

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 (NOR : MICE2130071A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au caractère est fixé à 0,189 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et de Loir-et-Cher.

Par dérogation, certaines annonces font l'objet d'une tarification forfaitaire.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (ARTICLE L.181-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT) SAS PARC ÉOLIEN DES GRANDES VALLÉES À NEUVY-EN-DUNOIS

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR communique : Une consultation du public par voie électronique est organisée, en application de l'article L.181-10-1 du code de l'environnement, pour une durée de 3 mois soit, du lundi 13 avril 2026, à 00h01 au lundi 13 juillet 2026 à 23h59, sous réserve

de l'application de l'article R181-34 du code de l'environnement, relatif au rejet de la demande au cours de la phase d'examen et de consultation.

Le projet, objet de la consultation du public, porte sur la création d'un parc éolien, composé de 4 éoliennes et 1 poste de livraison électrique, relevant de la rubrique n° 2980-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Ce projet fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement et est soumis à évaluation environnementale. Il est situé sur la commune de Neuvy-en-Dunois.

Le pétitionnaire est la SAS PARC ÉOLIEN DES GRANDES VALLÉES dont le siège social est situé 190, Avenue Thiers, Etoile Part-Dieu, 69006 LYON.

Le commissaire enquêteur chargé de conduire la consultation du public est Madame Dominique SCHUMACHER, directrice générale des services, en mairie de Lèves.

Des demandes de renseignements pertinents et des questions peuvent être adressées :

sur le projet : à Monsieur Adrien TARDY, Chef de projets - énergie éolienne - à l'adresse suivante : atardy@inergex.com et à Madame Ouided ABIDI, Responsable - Développement - à l'adresse suivante : abidi@inergex.com

sur la procédure de consultation du public : à la préfecture, par message envoyé à l'adresse suivante: prel-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr

Les réponses seront mises à disposition sur

le site internet dédié à cette consultation, sous 15 jours sauf pour les questions nécessitant des recherches ou des travaux plus approfondis.

Le dossier, qui comporte, en outre, une étude d'impact et l'avis de la MRAe Centre-Val de Loire n°CVL- 2026-011648/GUENEUV en date du 20 février 2026, peut être consulté sur un site internet à l'adresse suivante: https://www.registre-dematerialise.fr/7112/. Il sera complété tout au long de la consultation (notamment : ajout des avis reçus, des observations et propositions du public formulées selon les modalités ci-dessous, des informations complémentaires et réponses éventuelles du pétitionnaire aux avis et observations).

Le commissaire enquêteur organisera 2 réunions publiques, avec la participation du pétitionnaire, à la mairie de Neuvy-en-Dunois, salle polyvalente, 11, rue Jean Moulin:

La réunion publique d'ouverture aura lieu le jeudi 23 avril 2026, à partir de 18h00 et pour une durée maximale de deux heures, uniquement en présentiel.

La réunion publique de clôture aura lieu le lundi 29 juin 2026, à partir de 18h00 et pour une durée maximale de deux heures, uniquement en présentiel.

Le commissaire enquêteur assurera également des permanences. Il se tiendra à disposition du public en Mairie de Neuvy-en-Dunois, 11, rue Jean Moulin aux dates et heures, suivantes :

- le mardi 5 mai 2026 de 09h00 à 11h00

- le vendredi 19 juin 2026 de 17h00 à 19h00

Pendant la durée de la consultation, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- à l'adresse électronique suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7112/

- par voie postale, par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, en Mairie de Neuvy-en-Dunois, 11, rue Jean Moulin, 28800 NEUVY-EN-DUNOIS

- lors des réunions publiques.

- auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences en mairie, sur le registre « papier » disponible à ces occasions;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront rendus publics sur le site internet mentionné plus haut, au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée d'un an. Le Préfet d'Eure-et-Loir, Place de la République, CS 80537, 28019 CHARTRES cedex, est l'autorité compétente pour prendre la décision au terme de la participation. Il accordera, par arrêté motivé, l'autorisation environnementale au titre des ICPE assortie de prescriptions ou la refusera.

Les communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet et où le présent avis doit être publié par voie d'affichage sont : Neuvy-en-Dunois, Bullainville, Courbehaye, Dancy, Eole-en-Beauce, Le Gault-Saint-Denis, Les Villages Viviers, Moriers, Nottonville, Pré-Saint-Evroult, Pré-Saint-Martin, Sancheville, Villars et Villiers-Saint-Orion.



**ASTRE EDA**  
 ZA Croix-Saint-Mathieu  
 28320 Gallardon  
 02 37 31 40 70  
 gallardon@astre-eda.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP du 13/03/2026 à Gallardon, enregistré au SPFE de Eure et Loir, le 16/03/2026, Dossier no 2026 00007051, Référence 2801P01 2806 A 00291

SARL GASSE-MEUNIER, SARL au capital de 1000 €, ayant son siège social rue de la voie de la liberté Les essars - Rn 10 28700 Auneau-Bleury-Symphorien, 527 560 593 RCS de Chartres

A cédé à **MARLAT ENTREPRISE**, SARL au capital de 10000 €, ayant son siège social 23 rue des Erables 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, 790 641 401 RCS de Chartres, un fonds de commerce de restauration, vente à emporter, traiteur, comprenant La clientèle et l'achalandage y attachés, - Le nom commercial et l'enseigne, - Le bénéfice de la licence IV, -L'usage des lieux dans lesquels est exploité le fonds de commerce, étant toutefois précisé qu'il a été consenti un nouveau bail commercial préalablement à la signature du présent acte de cession de fonds de commerce à effet du 14/03/2026-Les fichiers et informations relatifs à la clientèle, les documents commerciaux, les emails émis et reçus, la liste des commandes ou négociations commerciales tels que présents au jour de l'entrée en jouissance,-et le droit à la ligne téléphonique, sous réserve de l'accord de l'opérateur pour son transfert.-Tous les biens corporels, instruments, matériels, livres et autres documents tant graphiques qu'informatiques servant à l'exploitation du fonds de commerce, celui-ci étant considéré comme une entreprise et les éléments corporels considérés comme des actifs professionnels, expressément vendus avec le fonds, sis Rue de la Voie de la Liberté Les Essars - Rn 10 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, moyennant le prix de 100000 €.

La date d'entrée en jouissance : 14/03/2026.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 6 rue du Docteur Henry SARL BÉLP & ASSOCIES - 28000 Chartres pour la correspondance et à l'adresse du fonds cédé : Rue de la Voie de la Liberté Les Essars - Rn 10 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien pour la validité.



**EQUIDALI**  
 SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
 AU CAPITAL DE 100 000 €  
 SIEGE SOCIAL : 6 IMPASSE DES RESERVOIRS  
 28000 CHARTRES  
 977 527 621 RCS CHARTRES

Aux termes du procès-verbal en date du 30 décembre 2024, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

Pour avis, La Gérance



**APPEL A CANDIDATURE**  
 Publication effectuée en application des articles L 141-1 et suivants, R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.  
 La Safer du Centre se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :  
 Vente d'un pré libre (Contact : François JEANNOT / 06 85 03 47 40)  
 Réf : AS 28 26 0046 01 **Cne de CHERISY (28)**  
 3ha 17a 87ca. D 907-1003 Zonage : A (PLU)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature au plus tard le **13/04/2026** soit par candidature en ligne sur le site internet de la Safer du Centre, www.safeducentre.com (Appels à candidatures), soit par écrit au siège de la Safer du Centre, ou, plus particulièrement, auprès du service départemental 10 rue Dieudonné Costes Maison de l'Agriculture CS 10399, 28008 CHARTRES CEDEX tél : 02 37 24 48 60, ou toutes précisions et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à votre disposition sur internet dans «Liste des biens - Safer» (https://candidature.saferr.fr).

TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT (GREFFE DE DÉPART) MYZANO GROUP (STAR GESTION) STAR GESTION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
 Au capital social de mille (1 000,00) euros  
 Siège social : 16, rue André Ravallée 28100 Dreux  
 Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres  
 Enregistrée sous le Siren n° 915 147 052

L'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2026 a décidé de transférer le siège social au : 61, rue de Lyon 75012 Paris.

Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres

MODIFICATION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ JVC TP JVC TP

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
 Au capital de mille (1 000,00) euros  
 Siège social : 20 C allée du Clos Renault Rez-de-chaussée 28300 Lèves.

L'assemblée générale du 31 décembre 2025, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de douze mille trois cent cinquante euros (12 350,00) par incorporation de réserves pour le porter à treize mille trois cent cinquante euros (13 350,00).

Registre des Commerces et des Sociétés de Chartres



**A.C. AUTOMOBILES**  
 Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros  
 Siège social : 11, rue de la Barre 28130 HANCHES  
 483 550 828 RCS CHARTRES

**AVIS**  
 Aux termes d'une décision en date du 6 mars 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 11, rue de la Barre, à HANCHES (28130) au 12, Rue de la Mairie à CHARTRAINVILLIERS (28130) à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.



**AUGMENTATION DE CAPITAL SCEA DU BEHOU**  
 Société Civile d'Exploitation Agricole  
 Au capital de 737.800,00 Euros  
 Siège social : 16 Ferme des Broses 28310 INTREVILLE  
 RCS CHARTRES n°904 190 279

Suivant délibération d'Assemblée générale extraordinaire du 7 mars 2026, les associés ont agréé à effet du 7 juillet 2025 l'augmentation du capital social de 727.000,00 Euros (par apport de numéraire) pour le porter à 1.464.800,00 Euros.

Les modifications statutaires seront déposées au Registre du commerce et des sociétés de CHARTRES

Pour avis et mention, la gérance



**Annonces légales**  
**Tel 02 37 88 11 20**  
**annonces@horizons.fr**



**MODIFICATION DE GERANT HYLOTIERS**  
 Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
 Siège social : 1 rue des Thyuas 28700 ARDELU  
 914 396 510 RCS CHARTRES

Par AGM du 10.03.2026, l'assemblée générale a nommé en qualité de gérant à compter rétroactivement du 24 juin 2025 Vanessa TARDIEU, demeurant 6 rue de Bois de Paris Lleidui Genarville - 28800 BOUVILLE, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Aurélien BURGUET, décédé.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Aurélien BURGUET sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Dépôt légal au RCS de CHARTRES.

Pour avis, La Gérance



**AVIS DE CONSTITUTION**  
 Suivant acte électronique du 17 mars 2026, il a été constituée la SAS :  
**Dénomination : CLL**  
**Capital social :** 1 000 euros.  
**Siège social :** 4 place de Ravenne - 28000 CHARTRES

**Objet :** la prise de participations dans toutes sociétés quels qu'en soient la forme, l'objet et le pourcentage détenu dans le capital, afin de détenir et gérer les titres sociaux ; favoriser par ces participations le développement des opérations industrielles, commerciales et financières des sociétés filiales ou prises en participation ; et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet ;

**Président :** M. Laurent LAYE, demeurant 13 place Billard - 28000 CHARTRES

**Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :** chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire.

**Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :** Chaque action donne droit à une voix. Le pourcentage des actions attachées est proportionnel au capital qu'elles représentent.

**Agrement des cessions d'actions :** les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des associés présents ou représentés.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHARTRES.

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL CUMA DES HAIES

Société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable  
 Siège social : L'Aunay-Barville 28330 Les Etilleux  
 N° agrément : 2837  
 RCS CHARTRES n° 340 788 861

L'assemblée générale extraordinaire en date du 21/02/2025, a décidé de transférer son siège social à « Les Hayes de Barville - 28330 Les Etilleux- et de modifier l'article 6 de ses statuts (ancienne mention : L'Aunay-Barville 28330 Les Etilleux).

Le procès-verbal et les annexes seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES.

**AVIS DE CONSTITUTION**  
 Par acte électronique en date du 19 mars 2026, il a été constituée une SARL à associé unique dénommée **GARLACC**  
**Objet social :**  
 - La prise de participations dans toutes sociétés quels qu'en soient la forme, l'objet et le pourcentage détenu dans le capital, afin de détenir et gérer les titres sociaux ;  
 - Favoriser par ces participations le développement des opérations industrielles, commerciales et financières des sociétés filiales ou prises en participation ;  
 - A cet effet fournir, auxdites sociétés toutes prestations de service et assistance de gestion courante, de définition de la stratégie du groupe, conduite de la politique du groupe, etc ;  
 - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant être achetées ou vendues par l'associé unique à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commande, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement.

**Siège social :** 110 rue de Sours - 28000 CHARTRES

**Capital :** 100 euros

**Gérance :** M. Aurélien GARNIER, demeurant à SAINT PREST (28300), 48 rue de la République

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHARTRES